

PROVENCE / ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES

ANNONCES OFFICIELLES HABILITE A PUBLIER PAR ARRETE PREFECTORAL

Marseille

Marché publics :
cdelepine@lamarseillaise.fr

Vie des sociétés :
ipp@lamarseillaise.fr

Martigues

martiguespub@lamarseillaise.fr



AVIS DE MISE A DISPOSITION MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°2 DU PLU DE LA COMMUNE D'ALLEINS Du mercredi 3 février au vendredi 5 mars 2021

Par arrêté n°07/21 du 19 janvier 2021, Monsieur le Président du Conseil de Territoire du Pays Salonais a ordonné la mise à disposition au public du projet de modification simplifiée n°2 du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Alleins.

Les modalités de mise à disposition du public ont ainsi été définies comme suit, conformément à l'article L. 153-47 du Code de l'Urbanisme : pendant un mois, un dossier comprenant le projet de modification simplifiée, l'exposé de ses motifs et, le cas échéant, les avis émis par les personnes publiques associées ainsi que des registres pour consigner les observations seront mis à disposition du public du 3 février au 5 mars 2021 inclus en Mairie d'Alleins et dans les locaux du Conseil de Territoire du Pays Salonais aux adresses suivantes :

- Mairie d'Alleins : Service urbanisme – Cours Victor Hugo – Place Marcel Castelas – 13980 ALLEINS
- Conseil de Territoire du Pays Salonais : Direction de l'Aménagement du Territoire, 190 rue du Commandant Sibour 13300 SALON DE PROVENCE.

La mise à disposition se déroulera aux jours et heures suivants :

- Mairie d'Alleins : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h00 à 16h30, le mercredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30.
- Conseil de Territoire du Pays Salonais : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Le dossier sera également consultable sur le site internet de la commune d'Alleins : <https://www.alleins.fr> ainsi que sur le site internet du Conseil de Territoire : <http://www.sagelpdes-provence.fr/>. Un registre est mis à disposition sous format numérique via le lien suivant : https://www.registre-numerique.fr/Modification_simplifiee_2_P_LU_Alleins

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur ce registre dématérialisé prévu à cet effet ou par email à l'adresse suivante : Modification_simplifiee_2_PLU_Alleins@mail.registre-numerique.fr.

Huit jours au moins avant le début de la mise à disposition du dossier au public, le présent avis précisant la période et les modalités de cette mise à disposition sera affiché en Mairie d'Alleins et au siège du Conseil de Territoire du Pays Salonais et publié dans deux journaux diffusés dans le département.

La Division Planification Urbaine de la Direction Aménagement du Territoire du Conseil de Territoire du Pays Salonais, est l'interlocuteur sur ce projet (tél : 04.90.59.69.63 / mail : severine.bellon@am.metropole.fr) et pourra apporter toutes informations relatives à la mise à disposition de ce dossier au public.

La modification simplifiée n°2 du PLU sera approuvée par délibération du Conseil de la Métropole en tant qu'autorité compétente après avis simple de la commune d'Alleins et du Conseil de Territoire du Pays Salonais.

Le Président du Conseil de Territoire
Du Pays Salonais
Nicolas ISNARD
N° 202100142

COMMUNE DE D'ARLES AVIS

Modification simplifiée N°2 du plan local d'urbanisme Prescription de la modification simplifiée N°2 du plan local d'urbanisme par arrêté du 08 décembre 2020, le Maire d'Arles a prescrit la modification simplifiée n°2 du plan local d'urbanisme (PLU) de la ville d'Arles. Cet arrêté est affiché et peut être consulté en mairie d'Arles salle des Pas Perdus, à la Direction de l'Aménagement du Territoire, Service Pôle Procédures et Documents d'Urbanisme, 2ème étage, bureau 225, 11 rue Parmentier 1200 Arles ainsi que dans les 5 mairies annexes de Mas thibert, de Moulès, de Raphèle, de Salin de Giraud et du Sambuc, durant les horaires d'ouverture habituels des bureaux, pendant un mois à compter du 05 février et jusqu'au 05 mars 2021 inclus.

Vie des sociétés

ERRATUM

Suite à l'annonce parue dans nos colonnes le 08/01/21 concernant l'avis de constitution de la SAS MK TARIS ALIMENTA il fallait lire :
- Président : M. AYARI LARBI né le 04 novembre 1978 à Tunis (Tunisie), nationalité tunisienne, demeurant 35 avenue de la Croix rouge, 13013 Marseille au lieu de Mr AFRI SAADALLAH.

AVIS DE RÉSILIATION DE GÉRANCE TAXI

Par acte SSP en date du 21.01.2021, il a été établi une résiliation de contrat de gérance libre entre Monsieur Boualem HAMMACHE immatriculée au RC N° 394 36 280 demeurant 608 Chemin du Littoral 13016 MARSEILLE titulaire de l'autorisation de taxi N°103, et la société TAXI FOURMON immatriculée au RCS N° 852 836 147 dont le siège social est 257 Avenue des Chabauds 13320 BOUC BEL AIR. La présente résiliation prendra effet à compter du 21.01.2021.

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP, avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination Social : Chez Maestro - Forme : SAS
Objet social : La Société a pour objet, en France et dans tous les pays les activités suivantes : Restauration rapide sur place et à emporter d'aliments et de boissons, préparations de plats cuisinés et livraisons. Et, d'une façon générale, toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières, immobilières ou financières se rapportant directement ou indirectement ou pouvant être utiles à cet objet social ou susceptibles d'en faciliter le développement ou la réalisation. La Société peut prendre toutes participations et tous intérêts dans toutes sociétés et entreprises dont l'activité serait de nature à faciliter la réalisation de son objet social. Elle peut agir directement ou indirectement, soit seule, soit en association, participation, groupement ou société, avec toutes autres personnes ou sociétés et réaliser sous quelle que forme que ce soit les opérations entrant dans son objet social.

Siège social : 6 place du Séminaire 13002 MARSEILLE.
Capital : 1000 €
Président : MME HADID Rania demeurant 114 traverse de la Rose - Etoile 2 bâtiment F - 13013 Marseille
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS DE MARSEILLE
Admission aux assemblées et participations aux décisions : tout associé peut participer aux décisions collectives Droit de vote une action donne droit à une voix Transmission d'actions à un tiers est soumise à l'agrément de la collectivité des associés.

AVIS DE LOCATION GÉRANCE TAXI

Par acte SSP en date du 20/01/2021 il a été établi un contrat de location gérance entre SARL AC 13 au capital de 7 500€ siège social 36 rue de l'Aiguillette Bât C2 Résidence l'Aiguillette N° 522 353 259 RCS MARSEILLE Gérant Madame Christelle LONGO titulaire de l'autorisation de Taxi N°302 sur la commune de Marseille et la SASU TAXI KNM au capital de 1 000€ siège social Route Nationale 560 Quartier Pont de Joux 13390 AURIOL N° 893 016 584 RCS MARSEILLE Représentée par son Président : Monsieur Kévin MAZOUNI, portant sur une autorisation de stationnement N°302 à compter de la date de la signature dudit contrat par la Direction du Contrôle des Voitures Publiques, renouvelable par tacite reconduction d'année en année dans un délai maximal de cinq ans.

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : M-SOLUTION
Forme : SASU
Objet social : Vente de prestation de service d'assistante online
Siège social : 480 Route des pérussiers 13580 LA FARE LES OLIVIERS
Capital : 1 €
Président : Monsieur VALON Mathias domicilié idem siège
Durée : 99 ans
Admission aux assemblées et participations aux décisions : tout associé peut participer aux décisions collectives Droit de vote une action donne droit à une voix Transmission d'actions à un tiers est soumise à l'agrément de la collectivité des associés
Immatriculation : RC SALON DE PROVENCE.

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP, il a été constitué une SAS dénommée : **STEAK N CO**
Siège social : 9 avenue de Saint Antoine, 13015 MARSEILLE
Capital : 1.000€
Objet : restauration rapide sur place, à emporter et en livraison, snacking et toutes prestations de services liées à cette activité.
Président : M. AKIM LEBRACHE, 33 RUE DE BONNEVILLE, 13015 MARSEILLE.
Directeur Général : M. NADIR SADELLI, 5 RUE RABATTU, 13015 MARSEILLE.
Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.
Clauses d'agréments : Actions librement cessibles entre associés uniquement.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de MARSEILLE

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : TO DO EXECUTIVE
Forme : SASU
Objet social : Assistanat, audit, conseil, marketing, gestion de projet
Siège social : 39 Avenue Jules Ferry Bât G 13100 AIX EN PROVENCE
Capital : 1 000€
Président : Mme SEGURADO NUNES Livia domiciliée idem siège
Durée : 99 ans
Admission aux assemblées et participations aux décisions : tout associé peut participer aux décisions collectives Droit de vote une action donne droit à une voix Transmission d'actions à un tiers est soumise à l'agrément de la collectivité des associés
Immatriculation : RCS AIX EN PROVENCE

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP, il a été constitué une SAS dénommée : **ETB GB**
Siège social : 04 Bis Impasse du Prophète 13003 MARSEILLE
Capital : 2 000€
Objet : La réalisation de tous travaux de rénovation en peinture intérieur extérieur, ravalement de façade, maçonnerie générale, travaux de revêtements de sol souple et moquette, carrelage, et tous corps d'état.
Président : M. BOURA BENZERIGA Mourad demeurant 17 rue Madeleine de Valmette Bât E Résidence Les Chlorophylles 13014 Marseille.
Directeur Général : M. GACEM Salim demeurant 01 Boulevard Eugène Pierre 13005 Marseille
Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.
Clauses d'agréments : Actions librement cessibles entre associés uniquement.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de MARSEILLE

AVIS DE LOCATION GÉRANCE TAXI

Par acte SSP en date du 22/01/2021 il a été établi un contrat de location gérance entre Richard ROUX demeurant 29 Bis Boulevard Georges Estrangin 13007 MARSEILLE RM 13 N°34 799 191 1, titulaire de l'Autorisation de Taxi N°133 sur la commune de Marseille et la SASU VTC PLEIN SUD au capital de 2 000€ siège social 44 Rue des Erables 84130 LE PONTET N° 881 518 476 RCS AVIGNON Représentée par son Président : Madame Nabila BRAHMIA, portant sur une autorisation de stationnement N°133 à compter de la date de la signature dudit contrat par la Direction du Contrôle des Voitures Publiques, renouvelable par tacite reconduction d'année en année dans un délai maximal de cinq ans.

Publications d'annonces légales et judiciaires

RAPIDITÉ, EFFICACITÉ
sur 4 départements (13/83/30/34)

Votre contact :
ipp@lamarseillaise.fr / 04 91 57 75 34
Devis sur demande

La Marseillaise

Il existe d'autres voix,
on vous le dit tous les jours

